

## Prix littéraire de l'Université Hassan 2 de Casablanca

### RÈGLEMENT

1. **Objet du concours :** ce concours organisé par l'UH2C est destiné à récompenser des textes littéraires en langue arabe, amazigh, française et anglaise s'apparentant au genre de la nouvelle et de la poésie.
2. **Participants :** ce concours est ouvert à tous les étudiants inscrits à l'UH2C.
3. **Conditions de recevabilité :** outre le fait qu'ils doivent appartenir au genre de la nouvelle et de la poésie, les textes soumis au jury doivent être originaux, inédits, et ne peuvent pas avoir été primés par ailleurs. Ils ne peuvent également contenir aucun emprunt, même partiel, à une autre œuvre (le plagiat est considéré comme tricherie). L'étudiant qui propose un texte doit en être l'auteur. En outre, les participants doivent respecter le délai de remise (voir point 5) et le format des textes imposé (voir point 6).
4. **Anonymat :** afin de garantir la plus grande impartialité, le jury ne recevra que des nouvelles strictement anonymes, seuls la fiche d'inscription et le titre permettant d'identifier le candidat. À cet effet, le texte devra obligatoirement comporter un titre, mais aucune mention permettant d'en identifier l'auteur. Chaque participant veillera à imprimer la fiche d'inscription, à la compléter, à la signer et à la joindre à son envoi (voir point 5).
5. **Déroulement du concours :** la date limite de dépôt des textes est fixée au 22 Janvier 2020. Aucun texte remis après cette date ne pourra être reçu. Les textes devront être envoyés ou déposés à la Bibliothèque Universitaire Mohamed Sekkat sous enveloppe fermée avec la mention «Prix littéraire UH2C». L'enveloppe doit contenir 4 exemplaires en plus du format numérique, ainsi que la fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la BUMS) dûment complétée et signée, sous enveloppe séparée et fermée.

Les résultats du concours seront annoncés par un courrier électronique envoyé à chaque participant. Enfin, la cérémonie de remise des prix sera organisée en février 2020 .

6. Format des textes, imprimés en format A4 et en police Times New Roman 12, interligne 1,5. Chacun des 4 exemplaires devra être paginé, et agrafé ou relié.

7. Prix : les œuvres obtenant les prix seront lus publiquement et seront publiés sur le site internet de l'université.

8. Jury : le jury est souverain dans ses décisions, qui seront sans appel, et peut notamment décider, en fonction de la qualité des textes reçus, de modifier le nombre de lauréats ou de ne pas attribuer de prix.

9. La participation implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.